



Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République Française

Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Lens, le 19 septembre 2017

Dominique WATRIN

Monsieur le Président de la République,

Sénateur du Pas-de-Calais

Comme mes collègues parlementaires, élus locaux, régionaux, de France et du monde entier, je tiens à attirer votre attention sur la situation de M. Salah Hamouri, jeune Franco-Palestinien de 32 ans.

Membre du Groupe
Communiste,
Républicain et Citoyen

En effet, ce jeune homme a été incarcéré en 2005 et condamné à sept ans de prison pour appartenance supposée mais jamais démontrée au Front Populaire de Libération de la Palestine, organisation politique considérée comme terroriste par Israël.

Membre de la Commission des
Affaires Sociales

Le Parti Communiste Français et ses élus s'est toujours battu pour sa libération, comme pour celle de tous les prisonniers politiques Palestiniens détenus arbitrairement par Tel Aviv, au premier rang desquels Marwan Barghouti.

d.watrin@senat.fr

L'annonce de sa libération anticipée en 2011, dans le cadre d'un échange de prisonniers avec notamment le soldat Franco-Israélien Gilad Shalit a été célébrée par une tournée en France, à l'image de celle qui avait suivi la libération de Mandela par le régime de Pretoria.

Assistant : Amaury Lebreton
Tél. : 06.10.32.41.90
a.lebreton@clb.senat.fr

Depuis, soutenu par son entourage, ce jeune homme de 27 ans, malgré son quart de vie passé en prison, s'est marié (avec Elsa Lefort, citoyenne Française), a obtenu son diplôme d'avocat, a eu un enfant. Il s'est d'ailleurs installé à Jérusalem, sa ville native avec sa famille.

Las, les autorités israéliennes l'ont à nouveau condamné... à finir sa peine initiale prononcée en 2005 et dont il avait été relevé, soit trois mois dont le premier s'achèvera déjà le samedi 23 septembre.

Mais au-delà de ce déni de justice, l'administration de Tel Aviv a également décidé ce dimanche une mise en détention administrative pour 6

mois renouvelables, sans motif autre que la sécurité intérieure. Pour rappel, en tant qu'avocat, Salah Hamouri travaille pour une organisation de défense des prisonniers palestiniens et des droits de l'homme, Addameer. Il y a aujourd'hui 450 détenus administratifs en Israël, certains depuis des années, sans toujours connaître précisément les charges retenues et sans savoir quand la peine prendra fin.

Monsieur le Président,

Je sais que vous n'ignorez pas les tensions qui règnent en Palestine et que les relations diplomatiques entre Paris et Tel Aviv sont chose fragile. Néanmoins, au titre du respect des Droits de l'Homme, je vous conjure d'intervenir pour défendre et protéger les droits de notre concitoyen, de recevoir son épouse, Elsa Lefort et de mettre en œuvre tous les moyens à votre disposition pour faire libérer Salah Hamouri.

Notre pays peut s'enorgueillir d'avoir su faire libérer le journaliste Loup Bureau des geôles turques, alors même qu'il était accusé, lui aussi, d'appartenance et de soutien à une organisation terroriste par Ankara. Nous pouvons faire de même pour Salah.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mon profond respect.

2

Dominique WATRIN
Sénateur du Pas-de-Calais

